

DOSSIER DE PRESSE, le lundi 28 février



**CHU**  
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE  
— LA RÉUNION —

*10 ans au service  
des réunionnais*

*#Ensem' nous serv la vi!*

# Le CHU de La Réunion : 10 ans au service des Réunionnais

## Le mot du Directeur Général

*Cette année 2022 marque les 10 ans de la signature de la convention hospitalo-universitaire le 29 février 2012 qui concrétise la création du 30<sup>ème</sup> CHU de France, le CHU de La Réunion.*

*Cette démarche vient parachever la longue histoire de l'Hôpital public à La Réunion en dotant notre territoire d'un établissement performant, moderne et offrant des perspectives jusqu'alors inédites à la recherche et à l'enseignement en santé sur l'île. Si le CHU est, aujourd'hui, l'établissement de santé incontournable de La Réunion mais aussi de la zone Océan Indien, c'est avant grâce au travail et à l'engagement sans faille de l'ensemble de nos équipes durant ces 10 dernières années.*

*Les derniers mois de la crise sanitaire actuelle l'auront, une nouvelle, fois prouvé, le CHU de La Réunion est l'établissement de référence pour l'ensemble du territoire et le bassin Océan Indien. Malgré des périodes de tension extrême, le CHU de La Réunion a su faire face sans être pris à défaut, aux côtés des réunionnais, tout en garantissant la continuité des soins. Cette période difficile a également permis de mettre en lumière l'importance de la coopération régionale entre les structures de santé présentes. Ce maillage du territoire, couplé à une volonté de collaboration intelligente des établissements offre aux réunionnais une qualité de service et de soins d'excellence que nous aurons à cœur de maintenir et d'améliorer, encore, dans les années à venir.*

*Je tiens également à saluer l'implication très constructive des membres du Conseil de Surveillance du CHU de La Réunion et de sa présidence, dans le soutien et le contrôle de la stratégie de notre établissement. De même, l'investissement sans faille de la Commission médicale d'Etablissement et du corps médical, de l'ensemble des équipes soignantes et des fonctions supports à l'activité de l'hôpital contribuent chaque jour à la grande qualité des prestations offertes par le CHU de La Réunion aux réunionnais.*

*A la tête du CHU de La Réunion depuis maintenant 6 années, c'est avec beaucoup de fierté que je célèbre, aux côtés de l'ensemble de nos collaborateurs, cet anniversaire symbolique pour le CHU de La Réunion.*

**Lionel CALENGE**, Directeur Général du CHU de La Réunion

## Le mot de la Présidente du Conseil de Surveillance

*C'est avec beaucoup de fierté et d'humilité que j'assume la présidence du Conseil de Surveillance du CHU de La Réunion depuis six mois et c'est avec bonheur que je suis présente à l'occasion de la date anniversaire de ses 10 ans.*

*Le CHU de La Réunion, c'est avant tout, une communauté humaine au service d'une magnifique mission : Accueillir le patient quelle que soit l'heure, quelles que soient ses conditions sociales, quelle que soit sa pathologie et ainsi garantir l'égal accès aux soins pour tous.*

*Personnels soignants, administratifs, personnels techniques, médecins, directeurs, élus, syndicats, usagers, tous réunis autour d'une seule cause : la défense du service public de santé rendu aux Réunionnais. Ces derniers mois ont été difficiles mais grâce à la capacité d'adaptation et de résilience collective, ainsi qu'à la mobilisation exemplaire de tous, La Réunion a su faire face.*

*En qualité de Présidente du Conseil de Surveillance du CHU de La Réunion, je serai à vos côtés pour continuer à développer le CHU comme le fleuron des services de santé réunionnais et comme pôle d'excellence de la France dans l'Océan Indien. Il est impératif de continuer à œuvrer pour le rayonnement du CHU de La Réunion par la poursuite de la modernisation de ses équipements, le développement des activités de soins et une offre soutenue d'activités majeures de recours.*

*Au-delà des différentes revalorisations statutaires prévues dans le cadre du Ségur de la santé, de nombreux projets d'investissement devraient voir le jour, soutenus par l'Etat, ainsi que par la Région, au titre d'une politique d'investissements ambitieuse mais surtout afin de résorber les inégalités de santé sur notre territoire.*

*J'ai confiance en chacun de vous pour tenir le cap et mener à bien tous les projets engagés.*

*Garantir l'excellence et la qualité des soins qui font la renommée et l'attractivité du Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion depuis 10 ans est notre ambition commune.*

**Huguette BELLO**, Présidente du Conseil de Surveillance du CHU

## Le mot du Président de la Commission Médicale d'Établissement

*L'année de naissance, 2012 n'a pas été une année ordinaire. Notre CHU a été porté sur les fonds baptismaux à un moment remarquable dont les échos résonnent encore dans nos oreilles. Jugez plutôt :*

*Si sur le plan culturel, le film français "The Artist" est le premier long-métrage non anglo-saxon à remporter l'Oscar du meilleur film. Et que la reine Elizabeth II célèbre avec faste son jubilé de diamant, la scène politique nationale et internationale de 2012 a de quoi nous interpeller aujourd'hui.*

*Au-dessus de nos têtes, dans l'espace, Le robot Curiosity se pose avec succès sur Mars l'année où décède le premier homme à avoir marché sur la Lune, l'astronaute Neil Armstrong.*

*A La Réunion, hormis la découverte de 4 cas de lèpre, l'année fut calme malgré un début de saison cyclonique précoce en octobre avec Anaïs mais qui est passé très loin de nos côtes.*

*Quant à votre serviteur, il a eu en 2012 l'honneur et le plaisir d'être un des deux premiers professeurs du tout nouveau CHU de la Réunion.*

*La création du CHU en 2012 a été pour nous, les soignants, pour nous les enseignants et chercheurs, pour nos étudiants en santé, mais surtout pour toute la population en droit de bénéficier d'une prise en charge médicale optimale, l'évènement majeur qui a marqué cette année-là ainsi que toutes celles qui ont suivi.*

*10 ans déjà que notre CHU existe. 10 ans que nous créons tous ensemble ce CHU. Car cette création est loin d'être achevée. La liste de ce qui nous manque encore est longue, en moyens médicaux et soignants, en moyens hospitalo-universitaires, en équipements, en capacitaire.*

*Je souhaite juste souligner que nous ne devons pas relâcher nos efforts pour construire avec tous nos partenaires qu'ils soient locaux comme l'université, la Région ou nationaux comme les deux ministères concernés, qu'ils soient administratifs ou politiques, privés ou publics, nationaux ou internationaux. Je tiens à tous les remercier pour l'aide qu'ils ont pu nous apporter dans les collaborations nombreuses et fructueuses qui ont permis d'inscrire ce CHU naissant dans un tissu économique, culturel et social indispensable à son identité et sa croissance. Ce CHU, certainement encore inabouti, compte maintenant dans l'inconscient collectif de la population autant que dans la vie économique. Le CHU, grâce à vous tous, est devenu un concept, un recours sûr, un refuge, il est incontournable. Les évènements épidémiques récents ont contribué à mettre en lumière son rôle central dans l'action de santé, la qualité de sa prise en charge et ses capacités d'adaptabilité, indispensables en milieu tropical insulaire ultra marin. Tout le monde sait qu'on peut vraiment compter sur le CHU de la Réunion en cas de coup dur.*

*L'image du CHU est très favorable sur le plan national. Et je ne parle pas ici de nos finances...Ne parlons pas de choses qui pourraient fâcher. Néanmoins, sous couvert de mon directeur, il me semble que nous ne nous en sortons pas si mal malgré les surcoûts domiens, la crise covid et un coefficient géographique injuste. Non, je parle*

de notre réputation comme formateurs, par exemple, où nous sommes classés 4èmes pour l'attractivité de notre CHU pour le choix des internes. Je parle des classements nationaux concernant la prise en charge des patients comme dans le magazine Le Point tous les ans où les rangs de classement sont très favorables pour plusieurs de nos spécialités. Je parle de l'espace Océan Indien où notre CHU est sollicité à divers titres (formation ou aide clinique) à Mayotte, aux Comores, à Madagascar, aux Seychelles, à Maurice. Nous avons su en 10 ans montrer notre excellence.

Le CHU de la Réunion rayonne et pourtant son modèle de fonctionnement comme CHU naissant est très différent de ce qui se voit dans les autres CHU de métropole. Chez nous, il n'y a que peu d'hospitalo universitaires. Nos PH, nos sage femmes, nos soignants qui font déjà un travail clinique remarquable, à la hauteur des meilleurs services métropolitains, assurent également une grande partie de l'enseignement et participent largement à l'activité de recherche clinique. Je veux ici les remercier chaleureusement car sans eux, le CHU n'aurait pu ni naître ni se développer. En tant qu'universitaire métropolitain pendant de nombreuses années jusqu'en 2010, je dois dire que je n'ai vu nulle part une telle implication des équipes médicales et para médicales dans l'universitaire. Chapeau ! Je souhaite vivement que l'application de la loi santé 2022 nous permette de trouver les moyens pour qu'ils puissent mieux valoriser leurs actions de façon équitable. Pour l'instant cela reste bien souvent du quasi volontariat peu ou pas valorisé.

Bien du chemin parcouru depuis 2012. Nous avons traversé des moments difficiles. Avant tout, le COPERMO qui nous a laissé exsangue et très fragile lorsque la première vague de covid s'est abattue sur notre île. Ensuite 3 vagues de covid, de plus en plus intenses, longues et difficiles à gérer. L'appui à Mayotte nous a fait accepter 100 evasan pour covid et organiser une évacuation vers la métropole qui a été remarquable et remarquée (opération hippocampe), unique pour nous mais reprise aux Antilles ultérieurement. Le CHU a su s'ouvrir et collaborer très efficacement avec les opérateurs privés de l'île, établissements, HAD et praticiens libéraux. Sans cette entraide de leur part, nous n'aurions jamais pu assumer seuls la dernière vague mixte delta et omicron, sans renforts nationaux disponibles car captés aux caraïbes.

Bien du chemin parcouru avec la construction de bâtiments modernes au sud comme au nord pour upgrader l'accueil des patients aux normes les plus exigeantes. Avec des équipements de pointe, comme les robots chirurgicaux, par exemple. Avec des prises en charge du plus haut niveau, comme les greffes de moelle.

Et des projets. Beaucoup de projets pour les 5 ans à venir, décrits dans notre projet médico soignant en cours de rédaction qui devrait aboutir dans 3 mois. Une révolution culturelle de la prise en charge se prépare. L'hôpital doit s'ouvrir aux flux de patients dans une population qui change et qui vieillit. Les soins s'organisent en filières. La médecine de ville se réorganise et le CHU saura tenir son rang et répondre à la demande de la médecine de demain en s'engageant à faciliter encore l'accès aux soins pour tous, à simplifier et fluidifier leur parcours avant, dans et après l'hôpital.

Je voudrais conclure en remerciant chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, par leur extrême implication de tous les jours dans les soins et leur profond dévouement aux côtés des patients, par leur inébranlable foi en la nécessité d'une médecine dispensée, enseignée, inventée à l'hôpital public, dans notre CHU. Je

*voudrais dire à ces médecins, sage femmes, infirmières, aide soignantes, mais aussi à ces directeurs, agents administratifs, secrétaires, ouvriers, agents de sécurité, techniciens de surface, prestataires, à tous qui composent notre équipe dont chaque maillon est indispensable, que ce CHU est leur œuvre, qu'ils peuvent en être vraiment fiers. Même si la reconnaissance de la population n'est pas toujours au rendez-vous, si elle est fluctuante avec l'actualité, le service rendu aux réunionnais est colossal comme les crises récentes l'ont encore bien montré. Le CHU de la Réunion est un malgré ses nombreux sites nécessaires aux au besoin en soins de proximité. Le CHU de la Réunion est une œuvre collective qui se construit depuis 10 ans grâce à une grande équipe exceptionnelle, qui ne cesse de s'améliorer et dont l'unité se renforce d'année en année.*

*Bon 10<sup>ème</sup> anniversaire au CHU de La Réunion. Qu'il vive et prospère à travers les challenges qui l'attendent dans les années à venir.*

*Ensem nou lé plu fort, ensem nou serv la vi*

**Pr Peter VON THEOBALD**, Présidente de la Commission Médicale d'Établissement du CHU de  
La Réunion

## *Un CHU au service des réunionnais depuis 10 ans*

### Rétrospective – Petite histoire de l'hôpital à La Réunion

#### Site Nord

L'Hôpital colonial du Camp Ozoux fut ouvert à Saint Denis en 1899 puis reconstruit en 1906. Il est alors nommé hôpital Félix Guyon et dispose d'une capacité de 130 lits.

L'évolution de **l'hôpital Félix Guyon** est liée à la situation sanitaire sur l'île à la fin de la seconde guerre mondiale. Manquant cruellement de nourriture et de médicaments, La Réunion connaît un taux de mortalité important. Les épidémies persistent, les maladies endémiques se propagent touchant particulièrement les enfants. La départementalisation en 1946 permet la mise en place de l'assistance médicale gratuite réclamée depuis 1940. Le 4 juillet 1957, est inauguré le Centre Hospitalier Départemental (CHD) Félix Guyon situé à Bellepierre Saint Denis.

#### Site Sud

L'hôpital de Saint-Pierre est mentionné dès 1843 dans l'histoire de La Réunion, mais il faut attendre plus d'un siècle, en 1964, pour qu'il devienne établissement public autonome. Le projet de reconstruction d'un établissement sur un site nouveau devient alors une évidence et les travaux sur le site de Terre Sainte débutent en octobre 1973. Les premiers bâtiments sont réceptionnés en 1977 et les services s'installent progressivement dans le nouvel hôpital Alfred-Isautier dès juillet 1980.

Au gré des fusions successives, l'établissement de santé prend différentes dénominations qui marquent les principales étapes de son évolution. Il devient ainsi Hôpital Intercommunal de Saint-Pierre – Le Tampon ou HISPT par arrêté préfectoral du 14 juin 1978 au moment de la fusion avec le site du Tampon, ancien sanatorium créé en 1960 qui est transformé en centre de moyen et long séjour, complété plus tard par un centre de rééducation fonctionnelle.

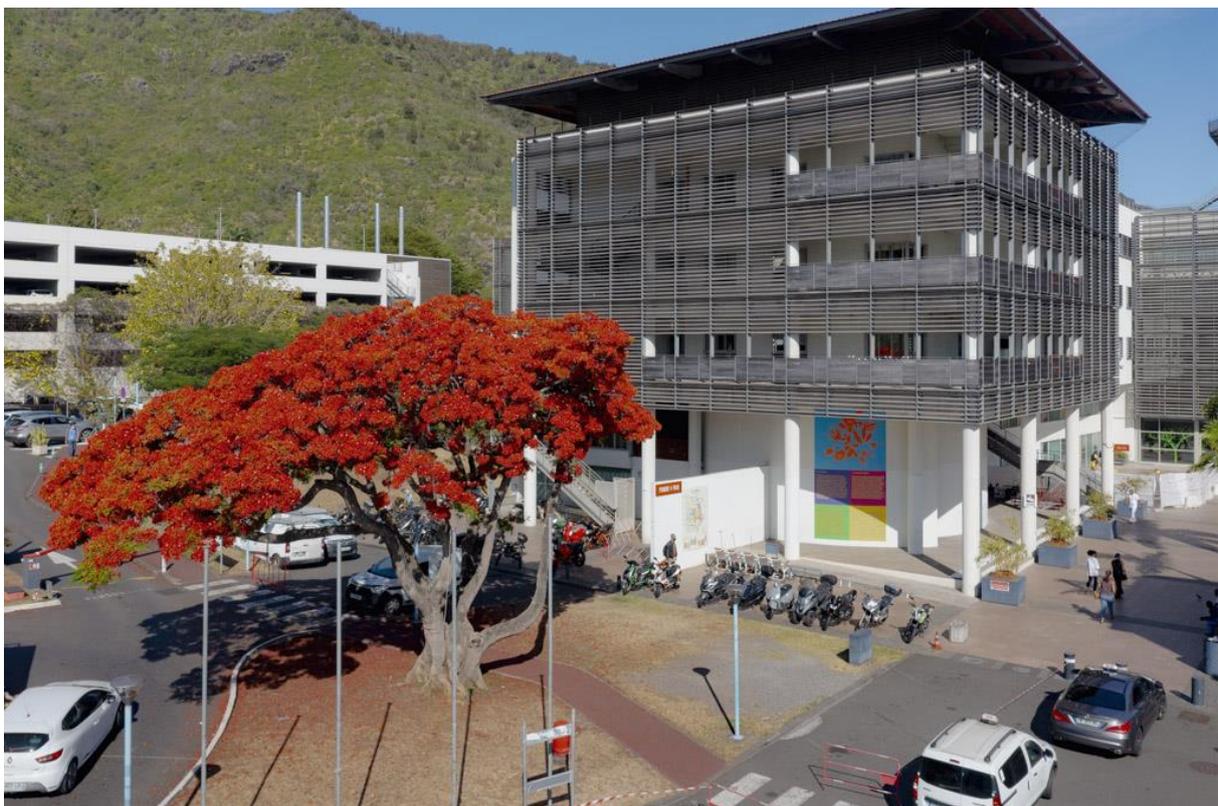
La structure prend ensuite l'appellation de Centre Hospitalier Général de Saint-Pierre – Le Tampon ou CHGSPT. C'est avec cette nouvelle entité que fusionne en 1997 l'hôpital local de Saint-Louis. Puis le CHGSPT évolue en CHSR – Centre hospitalier Sud Réunion- qui rallie en 1998 les hôpitaux de Saint-Joseph et de Cilaos. Il faut attendre juillet 2000 pour que le CHSR devienne GHSR ou Groupe Hospitalier Sud Réunion par décision de son Conseil d'Administration.

## Naissance du CHU de La Réunion

La fusion du Centre Hospitalier Félix Guyon et du Groupe Hospitalier Sud-Réunion au sein d'un nouvel établissement public de santé de ressort régional dénommé "Centre Hospitalier Régional de La Réunion" a été officialisée par un décret paru le 21 novembre 2011.

Les deux sites hospitaliers, l'hôpital Félix Guyon à Saint-Denis et le Groupe hospitalier Sud-Réunion (GHSR) à Saint-Pierre avaient déjà acté en conseil de surveillance leur fusion, en vue de devenir un Établissement public de santé (EPS), condition sine qua non à la création du futur CHU.

Le 29 février 2012, par convention hospitalo-universitaire, le Centre Hospitalier Universitaire(CHU) de La Réunion est créé. Il devient le 30eme CHU de France. Il emploie alors 6000 professionnels (1023 praticiens, dont 83 internes et 5107 personnels non médicaux).



Cette démarche engagée depuis 2006, accompagnée par l'Agence de Santé Océan Indien traduit le rapprochement des communautés médicales et hospitalières et l'accord des professionnels de santé, des élus, et de l'Université, pour disposer, au cœur de l'océan Indien, d'un équipement performant au service de la santé de tous ses habitants. La taille de l'établissement le situe alors au 15e rang des CHU en matière d'activité.

Depuis, le CHU de La Réunion participe à de nombreux programmes de coopération internationale par lesquels il met à disposition son expertise médicale et soignante pour la formation de professionnels de santé, le développement des techniques de soins, l'organisation de la prise en charge dans les établissements de santé partenaires.

Les missions fondamentales du CHU sont les soins et la prévention, l'enseignement, la recherche, la coopération régionale et internationale.

Au-delà de ses missions fondamentales, il assure aussi les urgences, la permanence des soins, la prise en charge des soins palliatifs, le développement professionnel continu, la lutte contre l'exclusion et l'accueil des personnes en difficulté, les actions de santé publique.

Le CHU de La Réunion assure chaque année environ 150 000 entrées et 210 000 consultations externes. Il accueille la quasi-totalité des spécialités médicales et chirurgicales et possède un plateau technique moderne et performant.



## *L'histoire du CHU en quelques dates*

### 2012

- Le CHU de La Réunion est créé le 29 février 2012 !
- L'établissement a finalisé la construction de son projet stratégique avec le projet de prise en charge du patient, le projet social, le schéma directeur immobilier ou encore le programme pluriannuel d'investissements.
- Le Pôle femme-mère-enfant de Saint-Pierre a été mis en service au mois d'avril.



*Le pôle Femme Mère Enfant du CHU Sud*

### 2013

- Négociation avec l'ARS OI, des différentes annexes du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) liant le CHU de La Réunion et l'ARS Océan Indien pour la période 2013-2017.
- Amélioration de son dialogue social, de son management, de ses ressources et de son système d'information.
- Développement des projets de recherche et de la mission d'enseignement de l'hôpital (contribution du CHU aux études médicales, déploiement des formations paramédicales).

## 2014

- Le 1er Congrès de Recherche en Santé Publique de l'océan Indien rassemble près de 500 personnes. Environ 35 communications autour de l'impact des transitions épidémiologiques et sanitaires sur les maladies chroniques et les maladies transmissibles en particulier sur les thèmes prioritaires de la zone océan Indien : Maladies métaboliques, Maladies Infectieuses et Périnatalité.
- Développement de nombreuses démarches de coopération dans l'océan Indien.
- A la demande de l'ARS Océan Indien, mise en place de la direction commune avec le GHER

## 2015

- Des opérations d'investissements structurants pour le CHU - soutenues par l'ARS OI dans le cadre du contrat pluriannuel
- Tous les chantiers sont entrés en phase opérationnelle : le bâtiment de soins critiques, la requalification et l'extension du bâtiment central à Saint-Pierre et l'opération de développement des capacités de prise en charge de la maladie d'Alzheimer et en neurorééducation sur le site du Tampon.

## 2016

- L'opération du Tampon est entrée dans sa phase finale et le nouveau plateau technique de rééducation a été livré en novembre.
- L'activité de chirurgie esthétique a été autorisée, permettant la réalisation sur un établissement public de gestes chirurgicaux jusqu'ici offerts uniquement par des structures privées.
- Des comptes certifiés pour l'année 2016. L'établissement dispose de comptes et d'une information financière fiables.

## 2017

- Dévoilement par Mme BUZYN, Ministre de la Santé et des Solidarités d'une plaque inaugurale pour le Bâtiment des Soins Critique, lors de sa visite officielle.



- Livraison des travaux de construction du plateau technique et de l'unité cognitivo-comportementale à l'Hôpital du Tampon.

*Dévoilement par Mme Buzyn, Ministre de la Santé et des Solidarités de plaque inaugurale pour le Bâtiment des Soins Critique*

## 2018

- Une qualité des soins reconnue par la Haute Autorité de Santé (HAS)
- Ouverture du bâtiment des soins critiques, dont la construction a commencé en décembre 2014.
- 1er donneur de moelle osseuse. L'équipe médicale du Service d'Hématologie du CHU de Saint-Pierre a effectué le 1er prélèvement sur donneur volontaire de cellules souches de moelle osseuse au CHU de St Pierre.

## 2019

- Le nouveau bâtiment de st-Pierre ouvre ses portes. La première tranche des travaux livrée, les services de soins emménagent dans des espaces neufs et mieux adaptés. Le projet d'extension et de restructuration du Bâtiment Central modernise le site de Saint-Pierre dès 2019 et jusqu'à l'horizon 2022. Il poursuit le virage ambulatoire déjà amorcé par l'établissement depuis plusieurs années.
- Un nouveau plateau de radiologie interventionnelle est opérationnel au CHU Félix Guyon. Il s'agit d'une unité spécifique ouverte au sein du service d'imagerie médicale, complétant et

équilibrant l'offre de soin sur l'île dans ce domaine (une unité de ce type existe déjà de longue date au CHU Sud).



*Nouveau bâtiment du CHU Sud*

## 2020

- L'Oarm nouveau système d'imagerie du CHU de Saint-Pierre : tout nouveau système d'imagerie médicale en salle d'opération. Cet appareil permet d'acquérir des images en trois dimensions pendant le temps opératoire, sous guidage assisté par ordinateur il permet également d'améliorer la sécurité des patients. Cet appareil est le premier installé dans l'océan Indien.
- Robots chirurgicaux, le CHU met le cap sur l'innovation technologique. En se dotant de deux robots chirurgicaux, le CHU de La Réunion s'engage dans une démarche d'innovation technologique, l'un pour son site Félix Guyon, l'autre pour le Sud. Cette technique permet d'augmenter la possibilité d'hospitalisation courte et ambulatoire.
- Le CHU, fait face à une crise sanitaire majeure : la lutte contre la COVID. Son rôle a été central à l'échelle régionale, tant dans la gestion directe de la crise, que dans l'appui de sa communauté médicale et scientifique, en tant qu'établissement pivot dans la lutte contre la COVID.



## 2021

- La campagne de vaccination contre la COVID démarre au CHU. Au 27 janvier, plus de 450 professionnels de santé du CHU se sont fait vacciner à la médecine du travail.
- Le CHU poursuit son engagement dans la lutte contre la Covid-19
- Le 4 mars 2021 s'est déroulée la première évacuation sanitaire de La Réunion vers la Métropole de patients atteints de la Covid. L'organisation de cette mission exceptionnelle a été réalisée en un temps record, grâce au savoir professionnalisme de collaborateurs du CHU et du CHM.
- Reconstitution de la Direction Commune avec le GHER après vote favorable des instances des deux établissements
- Un nouvel équipement pour le service de radiothérapie du CHU sud, le CHU se dote de l'Halcyon un tout nouvel appareil de traitement des cancers. Le CHU de La Réunion, avec le renouvellement intégral de son parc de radiothérapie offre aux patients réunionnais le meilleur des traitements de radiothérapie, au niveau des plus grands centres de métropole, et joue pleinement son rôle d'établissement de recours.



*Inauguration de l'Halcyon au sein du service de radiothérapie*

- Mme Huguette BELLO élue à la Présidence du Conseil de surveillance du CHU de La Réunion pour les cinq prochaines années.
- La Commission Médicale du CHU de La Réunion élit sa nouvelle présidence : élection du Président de la CME, le Professeur Peter VON THEOBALD, ainsi que du Vice-Président, le Docteur Philippe OCQUIDANT, qui ont été élus à la majorité pour un mandat de 4 ans.
- Création du Fonds de Dotation de CHU de La Réunion, afin de développer sa politique de mécénat.

## 2022

- Le CHU de La Réunion fête ses 10 ans.

## Le CHU, figure de proue du GHT de La Réunion

Au mois de septembre 2014, l'Agence Régionale de Santé de l'océan Indien a invité les acteurs hospitaliers de La Réunion et de Mayotte à engager une réflexion prospective sur ce qui pourrait être les modalités d'un futur Groupement Hospitalier de Territoire.

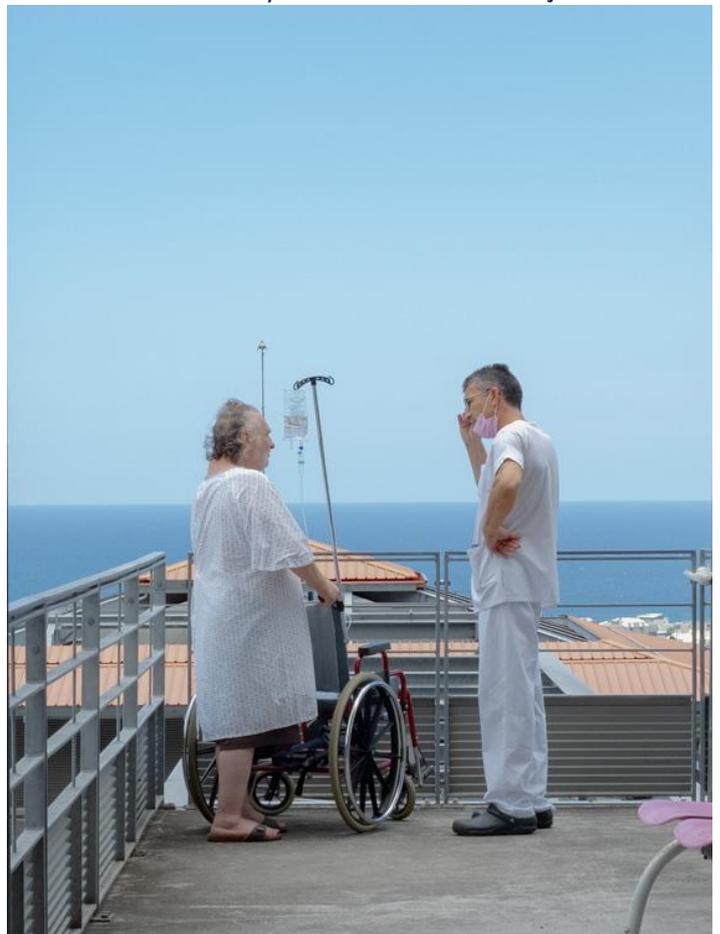
Lors de son congrès de novembre 2014, la Fédération Hospitalière de France Océan Indien a décidé de l'engagement d'une phase de préfiguration de ce futur GHT qui s'étendra de La Réunion à Mayotte.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2016, les établissements publics de santé de La Réunion et de Mayotte adoptent la convention constitutive du Groupement Hospitalier de Territoire Océan Indien (GHT OI). Véritable pacte fondateur de la stratégie du groupe hospitalier public, ce texte adopté par les instances des établissements publics membres (CHU, CHGM, EPSMR, GHER et CHM) s'est donné 2 objectifs fondamentaux :

- Structurer une offre de soins publique coordonnée et graduée sur le territoire de santé régional
- Promouvoir la mutualisation des fonctions dites support (système d'information hospitalier, achats et coordination de la formation) pour accroître l'efficacité économique du secteur public hospitalier.

Le Projet Médico-soignant partagé adopté en 2017 par le comité stratégique et le collège médical définit les objectifs médicaux et l'organisation coordonnée et graduée pour 7 filières prioritaires : périnatalité, santé mentale, AVC, insuffisance rénale chronique, oncologie et diabète. Il sera complété par un second volet au cours du second semestre 2018 qui devrait prioritairement concerner les filières « urgences et soins critiques », « Urologie/explorations fonctionnelles/greffe » et « gériatrie ».

Le retrait volontaire du GHT OI du Centre Hospitalier de Mayotte, acté par décision du DG de l'Agence de santé Océan Indien en décembre 2017, ne remet en cause ni les grands objectifs du GHT Réunion ni l'incontournable



collaboration entre le CHM et le CHU à l'amélioration des parcours de soins au sein du grand ensemble Réunion-Mayotte.

Aujourd'hui, le CHU de La Réunion joue pleinement son statut d'établissement support au sein du GHT Réunion et occupe un rôle central dans la coopération et la coordination des établissements qui le composent. Le rôle moteur du CHU de La Réunion sur son territoire a été particulièrement mis en lumière pendant la crise du COVID-19 où il a été en première ligne.

**SOINS,  
RECHERCHE ET  
FORMATION :**

**LA TRIPLE  
MISSION DU CHU  
DE LA RÉUNION**

## ***Un projet médical au service de son territoire***

Au-delà de ses activités de proximité, le CHU de La Réunion a fait le choix d'une répartition équilibrée des activités cliniques de recours entre ses deux pôles géographiques Nord et Sud :

### **Au Nord :**

- La chirurgie cardiaque et la chirurgie cardiaque pédiatrique
- Les grands brûlés
- La chirurgie néonatale
- La greffe rénale
- L'onco-pédiatrie
- La médecine nucléaire / Petscan
- La coronarographie

### **Au Sud :**

- La neuro-chirurgie
- La neuro-radiologie
- La radiothérapie-curiethérapie
- L'hyperbarie
- L'assistance médicale à la procréation
- La rythmologie cardiaque
- L'Allogreffe (à venir)

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet d'établissement et en accord avec la présidence de la Commission Médicale d'Etablissement, le CHU de La Réunion a fait le choix d'élaborer un projet de prise en charge globale du patient. Ce projet de prise en charge structuré autour de filières prioritaires, devra décliner les dimensions médicales, paramédicales, sociales et psychologiques associées à chacune des filières.

## **Les 7 projets stratégiques identifiés**

- **Axe 1 - Accompagner la démarche de structuration et de coordination des parcours de soins**
- **Axe 2 - Utiliser les outils de la E-Santé en appui à la fluidité des parcours et à l'accessibilité des soins**
- **Axe 3 - Aller vers une plus grande fluidité des organisations hospitalières**

- **Axe 4 - Définir une trajectoire capacitaire à 5 ans, et dans une perspective plus large à 15 ans, en réponse aux besoins des populations de La Réunion et des territoires de l’océan Indien**
- **Axe 5 - FOCUS : Structurer et consolider les filières et parcours communs avec le GHER**
- **Axe 6 - FOCUS : Approfondir les coopérations des différentes filières médicales avec Mayotte**
- **Axe 7 - Poursuivre l’universitarisation de l’établissement**

## **Le capacitaire en détail**

- 1 422 lits de médecine, chirurgie et obstétrique (MCO)
- 187 lits et places de santé mentale
- 89 lits de soins de suite et de réadaptation (SSR)
- 130 lits d’hébergement pour les personnes âgées (EHPAD)
- 40 lits d’hébergement en Unité de Soins de Longue Durée (USLD)
- 111 564 passages aux urgences par an
- 308 482 passages en consultations et soins externes par an (hors activité libérale).

## **Un plateau technique de haut niveau**

Le CHU de La Réunion propose toutes les prises en charge médicales et chirurgicales et des services spécialisés : chirurgie cardiaque et vasculaire avec trois salles hybrides de coronarographie / angioplastie et vasculaires dont une bi-plan.

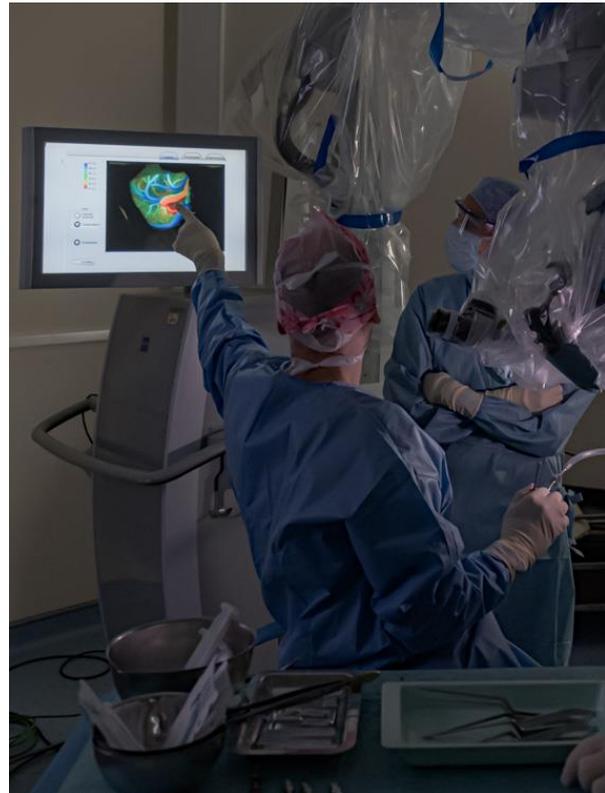
Trois circulations Extra Corporelle en chirurgie cardiaque, chirurgie infantile et néonatale, neurochirurgie avec neuronavigation et imagerie O-ARM au bloc opératoire.

Hyperbarie avec un caisson hyperbare de six places, hématologie-oncologie équipé de la technique de photophorèse, deux maternités niveau III, grands brûlés, médecine nucléaire avec un TEP et trois gammas caméras hybrides dont une CZT, radiothérapie-curiethérapie avec deux accélérateurs de particules et système de curiethérapie, un scanner de simulation, un laboratoire P3, deux chaînes automatisées pour biochimie/ sérologie/ hématologie, histocomptabilité, greffes et compatibilité HLA, centre référent NRBC, centre référent maladies rares, centre PMA et banque de cellules/ tissus, recherche & innovation, enseignement, SAMU, centre 15.

Pour l'imagerie, deux IRM 3T, un IRM 1.5, quatre scanners hauts de gamme (cardiaque et spectral), deux salles neurovasculaires interventionnelles dont une bi-plan, une salle vasculaire de radiologie, trois salles d'urgences, huit salles conventionnelles, 20 radio mobiles et 18 mobiles de radioscopie pour le bloc opératoire dont 7 numériques.

24 colonnes de coelioscopie et d'exploration gastro pneumo ORL.

25 blocs opératoires avec table d'opération/ éclairage/ bistouri/ microscopes/ équipements spécifiques.



## **FOCUS : Robots chirurgicaux, le CHU met le cap sur l'innovation technologique**

En se dotant de deux robots chirurgicaux en 2020, le CHU de La Réunion s'est engagé dans une démarche d'innovation technologique. L'établissement a opté pour deux robots, l'un pour son site Félix Guyon, l'autre pour le Sud.

Il existe plus de 4500 robots Da Vinci dans le monde, dont environ 160 en France. La Réunion était la seule région française à ne pas en être équipée. Le CHU de La Réunion s'est ainsi doté de ces outils indispensables pour le développement de l'offre de soin. Les interventions « robot assistées » sont indiquées dans certaines situations en chirurgie urologique, digestive, gynécologique, thoracique, en chirurgie infantile, et en ORL. Les premiers patients ont pu être opérés en début d'année 2020 et les bénéfices sont nombreux. Les gestes sont plus précis en raison de la vision et de l'ergonomie apportées par les instruments robotiques. La qualité des exérèses et les résultats fonctionnels sont meilleurs, comme sur l'incontinence ou la préservation des fonctions érectiles en urologie. Les saignements sont diminués, les cicatrices moins grandes, les douleurs moins importantes, et la reprise d'activité plus rapide. Cette technique permet d'augmenter la possibilité d'hospitalisation courte et ambulatoire.

## **FOCUS : MPR, un plateau technique moderne et performant**

### ➤ **Le service de Médecine Physique et de Réadaptation**

Le service de MPR du CHU Sud situé à l'hôpital du Tampon accueille des personnes en situation de handicap congénital ou provoqué par une maladie ou un accident, cette situation pouvant être temporaire ou permanente. La patientèle est représentée principalement par des patients du territoire de santé sud de La Réunion mais également en provenance de toute l'île ou de la zone Océan Indien (Mayotte, Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles).

La prise en charge en MPR est centrée sur le handicap et concerne notamment les patients hémiplegiques, amputés, paraplégiques et tétraplégiques, traumatisés crâniens et cérébro-lésés, polytraumatisés, atteints d'une maladie neurologique invalidante (sclérose en plaque, maladie de Parkinson...).

Les différents thérapeutes et soignants du service travaillent avec le patient et sa famille en vue d'obtenir le maximum de récupération des capacités fonctionnelles altérées et de compenser les incapacités, afin que le patient puisse recouvrer le maximum d'autonomie lui permettant une bonne réinsertion familiale, sociale et professionnelle.

**Le service comprend un étage d'hospitalisation complète de 28 lits et un hôpital de jour de 20 places.**

Le service dispose d'une balnéothérapie, d'un secteur d'ergothérapie comprenant une cuisine thérapeutique, d'un atelier d'orthèses, d'un atelier d'orthoprothèse, d'une plateforme d'évaluation et de rééducation de l'équilibre, d'une unité d'analyse de la marche.

Le plateau technique comprend des rails permettant la marche en suspension, une zone spécifique dédiée à l'analyse de la marche (gait RITE et EMG dynamique, walk aid), une salle de posturographie avec plateforme de stabilométrie, une salle de groupe avec la Xbox permettant de travailler la kinesthésie (travail de la proprioception et de l'équilibre), une salle d'ergothérapie avec du matériel domotique important permettant par exemple aux tétraplégiques d'effectuer des actes de la vie courante par commande oculaire, par mouvement gyroscopique de la tête ou par mouvement de la tête et capteur infra rouge au front..., ainsi qu'un contrôle de l'environnement.

## **FOCUS : L'unité Cognitivo-comportementale du Tampon**

L'UCC est un service de soins de suite et de réadaptation (SRR) spécialisé pour des patients présentant des troubles du comportement productif dans le cadre d'une maladie d'Alzheimer ou d'une Maladie Apparentée (MAMA) avec un cahier des charges définie dans la circulaire du 15 septembre 2008 relative à la mise en œuvre du volet sanitaire du plan Alzheimer 2008-2012.

La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées constituent un enjeu majeur de santé publique en France mais aussi au niveau mondial à tel point que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) considère qu'il s'agit du problème de santé le plus grave pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

L'UCC offre une prise en charge globale à ces patients en essayant de réduire au maximum la prise en charge médicamenteuse au profit d'une prise en charge axée sur des approches non médicamenteuses.

L'ARS Océan Indien (ARS OI) a mis en place la mesure 17 du troisième plan Alzheimer 2008-2012 en créant 6 lits d'hospitalisation d'UCC en 2010 sur le site du Tampon.

La nouvelle Unité Cognitivo-Comportementale a accueilli ses premiers patients le 25 juin 2018. Dans un premier temps, seuls 12 lits étaient opérationnels et une montée en charge de l'activité a permis à terme d'atteindre la capacité maximale de 16 lits pour cette activité de recours régional.

## **FOCUS : Prise en charge des cancers : le CHU de La Réunion et Gustave Roussy signent une convention cadre de coopération**

Le CHU de La Réunion dispose d'un pôle d'excellence en cancérologie, qui offre aux réunionnais et aux patients de la zone une prise en charge complète en oncologie. Etablissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) de La Réunion, il porte également le 1<sup>er</sup> pôle inter-établissement du GHT depuis 2018, le pôle de cancérologie GHT. Le CHU collabore ainsi régulièrement avec Gustave Roussy, premier centre de lutte contre le cancer en Europe situé en Métropole et de référence national et internationale dans le traitement des cancers. En signant une convention cadre de partenariat, les deux institutions ont souhaité officialiser leur coopération au bénéfice des patients réunionnais, s'appuyant sur leurs complémentarités et une structuration des échanges existants entre leurs équipes médicales.



Garantir à chaque français l'accès à une prise en charge de qualité, quels que soient son lieu de résidence, la gravité de sa maladie et la complexité potentielle de son traitement est au cœur du Plan Cancer et de la nouvelle stratégie décennale de lutte contre les cancers ; tout comme l'accès à l'innovation, dont la place s'est régulièrement accrue au cours des dernières années. C'est en cohérence avec ce Plan, mais aussi dans les suites d'une coopération régulière et approfondie dans l'objectif de mettre en commun leurs forces respectives au service du patient atteint de cancer que le CHU de La Réunion et Gustave Roussy ont bâti des filières de prises en charge communes, permettant de garantir un recours à l'expertise la plus

poussée et une dispensation des soins aux plus hauts standards de qualité au bénéfice des patients réunionnais. Le partenariat entre les deux structures s'articule autour du traitement, de la recherche et de l'enseignement sur les pathologies cancéreuses, créant les conditions d'échanges réguliers entre équipes médicales pour un échange d'expertises et pour une prise en charge partagée.

Ce partenariat prévoit de renforcer les ressources oncologiques du CHU, tout en accompagnant la mise en place du projet territorial de cancérologie publique du GHT de La Réunion. Des postes médicaux partagés seront ainsi favorisés entre les deux établissements.

La communication entre équipes médicales sera également facilitée, malgré la distance, via la pathologie digitale (technique de télé-médecine qui s'appuie sur l'envoi et la relecture d'images de tissus à distance) et permettra une réduction significative des délais des relectures expertes, un renforcement des échanges entre les équipes et une contribution à la formation des praticiens junior.

Le CHU de La Réunion et les patients de La Réunion atteints de cancer pourront avoir accès à de multiples essais thérapeutiques, notamment en phases précoces et les deux établissements souhaitent également s'engager dans des travaux de recherche communs.

Les services de soins de Gustave Roussy pourront accueillir, dans le cadre de prises en charge partagées avec le CHU de La Réunion, des patients dont le diagnostic fait suspecter une tumeur nécessitant un traitement ou une expertise ultra spécialisée et non disponible à La Réunion. Parallèlement, cette étroite collaboration permettra le développement de l'oncogénétique, de même que le traitement des tumeurs rares et/ou complexes. En dehors des prises en charge qui ne seraient disponibles qu'à Gustave Roussy, la réalisation des traitements complémentaires par radiothérapie, chirurgie, chimiothérapie, et immunothérapie sera programmée au CHU de La Réunion.

En cas d'hospitalisation à Gustave Roussy, ou de traitement de chimiothérapie ou de radiothérapie en ambulatoire, les patients adressés par le CHU de La Réunion en transfert sanitaire pourront bénéficier d'un hébergement (selon certains critères) à proximité de l'hôpital. Les parents des patients mineurs peuvent aussi être hébergés selon les disponibilités au sein de la Maison des parents ou des hôtels/patients, durant la période d'hospitalisation complète ou du traitement ambulatoire de l'enfant. Le CHU de La Réunion, à travers son service social organise et accompagne ces transferts sanitaires.

## **FOCUS : Le CHU de la Réunion au cœur du cirque de Mafate**

Le cirque de Mafate compte près de 800 habitants. Pour leur assurer l'accès aux soins, le CHU de La Réunion est missionné par l'ARS depuis 2015, afin de permettre à la population de Mafate d'accéder aux soins de premier recours.

Il y a sept dispensaires du CHU de La Réunion dans le cirque de Mafate : Aurère, Ilet à Malheur, Roche Plate, les Orangers, La Nouvelle, Cayenne et Ilet à Bourse.

Ce dispositif compte deux infirmières du CHU, quatre médecins libéraux appuyés par les médecins du CHU, un pharmacien libéral et deux missions héliportées hebdomadaires. La coordination de ce dispositif est portée par un médecin du CHU de La Réunion référent de la Mission Mafate depuis septembre 2021. Chaque mois, sept consultations de médecine générale sont assurées afin que tous les dispensaires soient couverts. Le nombre de patients accueillis au sein de ces dispensaires varie entre 10 et 30 par matinée.

Le CHU de La Réunion propose également une présence paramédicale en continu sur le cirque : Deux infirmières salariées du CHU (depuis 2018) résident en permanence dans le cirque. Outre la participation aux missions médicales, elles contribuent à la permanence des soins.

## **FOCUS : Une plateforme de coordination des Maladies Rares Réunion – Mayotte (Plateforme RE-MA-RARES)**

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2021, les patients peuvent être accueillis par la Plateforme de coordination des Maladies Rares Réunion - Mayotte au CHU de La Réunion, site de Saint Pierre.

Une maladie est dite «rare» lorsqu'elle concerne moins d'une personne sur 2 000. Elle est dite « orpheline » lorsqu'elle ne bénéficie pas d'un traitement efficace. Sur les 7 000 maladies rares recensées à ce jour, 72 % sont d'origine génétique et plus de la moitié des personnes concernées sont des enfants de moins de 5 ans. Rassemblées, ces maladies concernent environ 3 millions de Français, soit 4,5 % de la population.

A l'échelle de l'île de La Réunion, on estime que les maladies rares toucheraient près de 40 000 Réunionnais, dont certaines spécifiques à La Réunion. La prise en charge de ces Maladies Rares est un réel enjeu de santé publique car elle nécessite une coordination accrue des experts locaux et, au niveau des DROM, un renforcement des liens avec la Métropole.

Les deux premiers Plan Nationaux pour les Maladies Rares ont permis d'améliorer le maillage territorial national et régional en créant les Filières de Santé Maladies Rares et en labellisant certains Centres Maladies Rares.

Sur la zone Réunion – Mayotte, le réseau d'expertise est étoffé et se compose de :

- 3 Centres de Référence Maladies Rares
- 41 Centres de Compétences Maladies Rares
- 4 Centres de Ressources et de Compétences

Cependant, les ressources locales, et les maladies rares en général, sont encore trop peu connues par la population et par les professionnels de santé et l'errance diagnostique concerne un grand nombre de patients.

La Plateforme RE-MA-RARES est un guichet unique d'orientation et de conseil. La plateforme a pour vocation de faciliter le diagnostic et la prise en charge globale du patient atteint d'une maladie rare.

## **FOCUS : L'allogreffe au CHU de La Réunion**

Le projet " ALLOGREFFE" des cellules souches hématopoïétiques a été initié par le service d'hématologie du CHU de la Réunion avec pour objectif la mise en œuvre de la greffe hématopoïétique à destination des populations réunionnaise et mahoraise, qui renonçaient dans certains à ces procédures et du fait des conséquences financières et sociales d'un traitement en métropole.

Cette activité est autorisée depuis mars 2019. La 1ere allogreffe de CSH a eu lieu en décembre 2021.

## **FOCUS : La prise en charge des cardiopathies congénitales**

Le CHU accentue son niveau de compétences en proposant la prise en charge des cardiopathies congénitales et pédiatriques. La prise en charge des CCP axée vers l'excellence de la multidisciplinarité a été déjà initiée depuis de nombreuses années dans la zone Océan Indien à l'île de la Réunion grâce à une collaboration soutenue avec le CHU Necker, le CCML et le CHU de Bordeaux. L'aboutissement de ce projet et les nombreuses collaborations avec la Métropole ont permis le dépôt d'une demande d'autorisation par le CHU de La Réunion fin 2021, et la perspective d'autonomiser prochainement cette activité, évitant ainsi des transferts sanitaires vers la métropole.

## *La recherche, un enjeu majeur pour la santé de Réunionnais*

La recherche clinique au CHU de La Réunion prend appui sur les spécificités locales de la zone océan Indien. Elle est une chance pour le territoire, pour les patients réunionnais et de la zone. Au même titre que les soins et l'enseignement, elle s'intègre naturellement dans l'activité quotidienne des différents services hospitaliers. Après dix années d'existence, le CHU de La Réunion présente en matière de recherche un bilan concret et des objectifs ambitieux, ce, grâce à la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés.



En 2012, en adéquation avec les impératifs régionaux de santé publique, le projet hospitalo-universitaire de recherche en santé a été organisé autour de trois axes prioritaires :

- les maladies chroniques et métaboliques
- les maladies infectieuses et l'immunologie
- la périnatalité/génétique.

Ces thématiques s'appuient sur les spécificités géographiques, démographiques, sociologiques et transitionnelles de la zone :

- une population jeune, mais qui vieillit vite ;
- un territoire marqué par une forte précarité socio-économique ;
- une prévalence du diabète qui est la plus élevée de France avec une mortalité trois fois plus élevée ;
- un climat favorisant l'émergence des maladies tropicales ;

- une persistance des maladies transmissibles et des risques environnementaux et une forte progression des maladies non transmissibles ;
- un taux de mortalité néonatale supérieure à la France métropolitaine ;
- une prévalence élevée des grossesses précoces et le problème de l'alcoolisation fœtale ;
- un contexte génétique avec l'identification de mutations uniques (ex : lipodystrophie Dunningan).



Par ailleurs, pour accompagner le développement de la recherche, le CHU porte un projet structurant de création d'une **Plateforme de Recherche Translationnelle**.

Depuis 2012, l'activité recherche enregistre une forte croissance (multipliée par 4) du nombre d'études prises en charge par la DRCI :

- **220 publications** dans des revues scientifiques internationales
  - Première place de la production scientifique du territoire
  - Nette amélioration de la qualité des publications : plus de la moitié dans des revues de catégorie A et B ;
  - Se traduisant par une augmentation des MERRI (+118 % en 5 ans)
- Projets de recherche clinique : **330 études actives**
  - 85 « promotions CHU »
  - 245 « promotions externes », dont 179 académiques et 66 industrielles.
  - La majorité des études sont des études interventionnelles type Essais Cliniques évaluant l'efficacité d'une thérapie médicamenteuse ou non.
- Un brevet sur l'intelligence artificielle

- Mise en place de plusieurs cohortes de patients permettant d'avoir des données de santé locales (AVC, Pré diabétique, Dengue, Chikungunia, Leptospirose, maladies rares, ...)
- Développement de partenariats régionaux, nationaux et internationaux
- Pérennisation d'un congrès de recherche en santé

Au 31 décembre 2020, l'effectif des personnels de recherche s'élevait à 56,85 ETP pour un budget avoisinant les cinq millions d'euros.

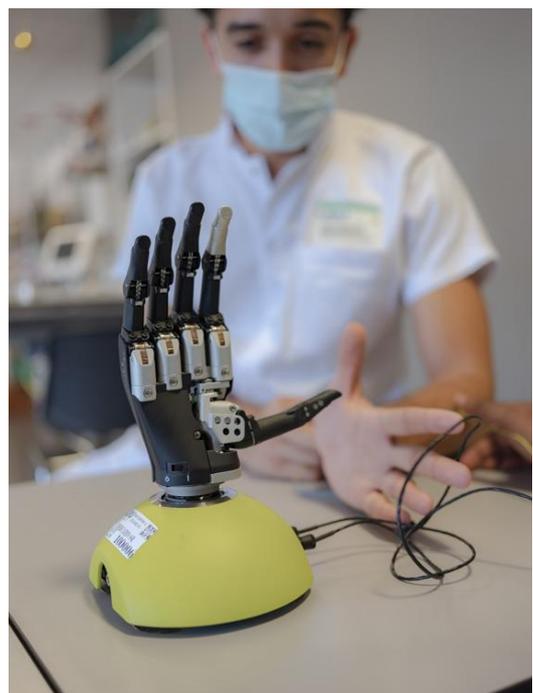
Entre 2012 et 2020, le CHU a investi 1,66 millions d'euros pour le financement d'appels d'offres internes pour accompagner la mise en place de 53 projets de recherche (43 médicaux et 9 paramédicaux). En 2020, l'AOI a été doté de 350 000 €.

Enfin, 2020 a consacré la place et le rôle du CHU dans le paysage de la recherche en santé. Ce positionnement s'est matérialisé par des collaborations concrètes sur des projets de recherche fondamentale et/ou transrationnelle avec les UMRs PIMIT et DETROI ainsi que le DUMG Médecine de ville.

## La stratégie de développement et de structuration de la recherche au CHU de La Réunion pour l'avenir

Le développement de la recherche au CHU de La Réunion passe par la définition de nouveaux axes de recherche pertinents tels que l'oncologie, la cancérologie, la psychiatrie ou la santé sexuelle, entres autres. Ce développement sera notamment rendu possible par la poursuite de la structuration de la Recherche et le développement de l'activité au sein de l'établissement. Plusieurs leviers d'actions sont envisagés :

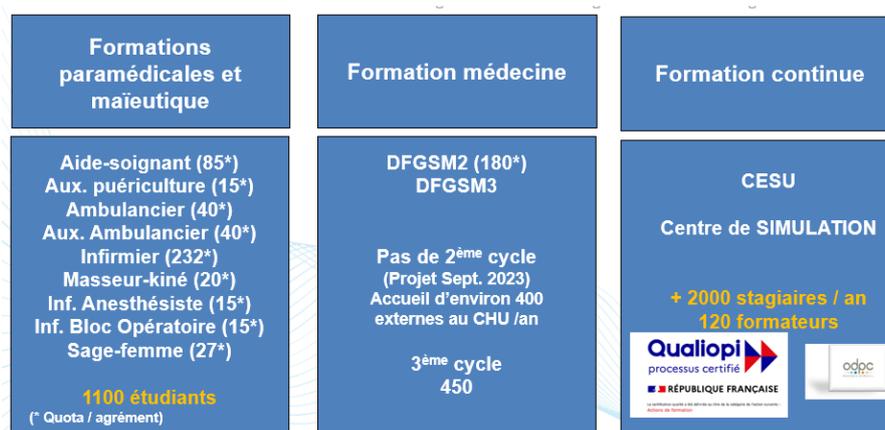
- **Développer l'Intelligence Artificiel** comme outil d'analyse et d'aide à la décision « *deep learning* »
- **Faire évoluer et croître la PRCT** pour faciliter l'inclusion des patients notamment les phases cliniques précoces
- **Structurer la Plateforme « Cohortes »** afin de disposer de bases de données de santé locales connectés et associées à des biocollections
- **Développer l'Institut de Santé Publique Océan Indien**



## 10 ans de partenariat Hospitalo-Universitaire au service de l'enseignement en santé à la Réunion et dans la Zone océan Indien

Le CHU de la Réunion propose un large éventail de formations médicales et paramédicales, offrant un choix important aux jeunes intéressés par les métiers de la santé. L'enseignement médical et non médical, mission fondamentale, a connu un essor considérable entre 2012 et aujourd'hui.

Cette évolution reflète le dynamisme du CHU et lui confère une responsabilité de premier ordre.



### Les enjeux de la création du CHU à la Réunion

- Disposer d'un appareil de formation de pointe, en capacité de répondre aux besoins en professionnels de santé du territoire et au développement continu des compétences des professionnels en exercice,
- Développer l'accès des Réunionnais aux études médicales et paramédicales à La Réunion et inciter les jeunes professionnels à s'installer dans la région
- Développer les partenariats avec les acteurs de l'offre de soins de la Réunion et de Mayotte, dans la démarche globale d'enseignement
- Développer les partenariats avec les CHU et UFR santé de métropole, et étrangers (Mobilité ERASMUS)
- Améliorer l'attractivité de la formation médicale dans l'OI, par un encadrement de qualité et une amélioration des conditions d'études, matérielles et pédagogiques
- Mettre en œuvre les réformes nationales, dans le cadre de l'universitarisation des études en santé

- Diversifier les modalités d'apprentissage et développer les méthodes pédagogiques innovantes
- Développer et certifier l'offre de formation continue
- Développer les actions de coopération régionale dans le domaine de la formation.

## Un essor considérable de l'offre de formation depuis plus de dix ans

Le CHU de La Réunion dispose d'une offre de formation répartie sur deux sites avec 8 filières de formation accueillant plus de 1100 étudiants/ élèves chaque année. Les effectifs étudiants ont connu une très forte progression depuis plus de 10 ans (+47%) avec :

- L'ouverture de l'IFMK en 2008 puis la réforme des études (4<sup>ème</sup> année) en 2015
- L'ouverture de l'école d'IBODE en 2010 puis l'accueil annuel d'une nouvelle promotion depuis 2018
- L'ouverture des voies de formation passerelle pour les aides-soignants depuis 2011 avec doublement des effectifs d'élèves formés (40 en 2010 Vs 85 en 2011)
- L'ouverture de la filière de formation d'ambulancier par la voie de l'apprentissage en 2014
- L'augmentation du quota en IFSI : de 218 à 232 depuis 2019

Ecole / Institut	Filière professionnelle	Nombre étudiants Quota / Total par an
2 instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)	Infirmier(e)s diplômés d'Etat	232 / 674
1 institut Régional d'Infirmier Anesthésiste Diplômée d'Etat (IRIADE)	Infirmier(e)s anesthésistes	15 / 15
1 institut Régional d'Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IRIBODE)	Infirmier(e)s de bloc opératoire	15 / 30
1 institut de Formation des Ambulanciers (IFA)	Ambulancier(e)s Aux. ambulanciers	32 / 52 20 / 40
1 institut de Formation des Masseurs-Kinésithérapeutes (IFMK)	Masseurs-kinésithérapeutes	20 / 80
2 instituts de Formation d'Aide-soignant (IFAS)	Aide-soignant(e)s	85 / 85

1 institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture (IFAP)	Auxiliaires de Puériculture	15/15
1 école de Sage-femme (ESF)	Sage-femme	30 120

Les formations en santé dispensées à La Réunion jouissent d'une forte attractivité. Depuis 2019, chaque année, ce sont plus de 3000 jeunes qui formulent le vœu « IFSI Réunion » pour 175 places, près de 1000 étudiants se sont portés candidats pour la formation AS, qui propose 85 places alors que la formation AP a compte environ 450 candidats pour 15 places.

## Evolution des structures de formation au cours des 10 dernières années :

- Installation de 2 bâtiments modulaires de l'UFR Santé sur le site sud des IES :
- Ouverture d'un Centre de Simulation en Santé Océan Indien en 2012
- Ouverture d'un laboratoire d'apprentissages cliniques sur le site sud du CHU (Bâtiment principal – 800m<sup>2</sup>)
- Déménagement des IES Nord sur le site du Camp Ozoux en 2014, suite aux travaux du BSC Nord

## Un processus d'universitarisation en développement

Dans le cadre des accords de Bologne, et dans la droite ligne des mesures évoquées lors de la Grande Conférence de Santé de 2016, la démarche d'universitarisation des formations en santé s'est poursuivie, après la première réforme des études de la formation en soins infirmiers en 2009.

Ce processus conduit à délivrer à la fois un diplôme d'État et un grade universitaire.

**La mise en place du processus Licence – Master – Doctorat** des formations en santé a nécessité un cadrage conventionnel multipartite (Université – Conseil Régional – CHU – GCS IFSI OI) ainsi qu'une collaboration pédagogique étroite, afin de co-construire les projets pédagogiques, conformément aux nouvelles maquettes de formation.

Depuis 10 ans, l'organisation d'enseignements décloisonnés en inter filière s'est renforcée. Dès 2018, avec la mise en place du **Service sanitaire** ce sont plus de 400 étudiants qui ont participé au dispositif, associant étudiants en soins infirmiers, étudiants sages-femmes, étudiants masseurs-kinésithérapeutes et étudiants en médecine.

## Simulation en santé et TICE

La simulation en santé et les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) sont les pierres angulaires des projets pédagogiques. L'enseignement par simulation est devenu une modalité incontournable de l'enseignement en santé.

Depuis juin 2013, le site sud du CHU accueille le centre de simulation en santé de l'océan Indien (**CSSOI**). Cette structure partenariale associe le CHU de La Réunion, l'université de La Réunion et le réseau périnatal de La Réunion (REPERE). Son rôle consiste à structurer et à organiser l'apprentissage en simulation pour les formations médicales et paramédicales.

Le centre de simulation dispose d'un **laboratoire d'apprentissages cliniques** pour les étudiants paramédicaux. D'une superficie de 800 m<sup>2</sup>, équipé de salles haute-fidélité combinées avec des salles basse-fidélité pour les apprentissages procéduraux, ainsi que de huit chambres hospitalières équipées, il offre des activités d'enseignement par simulation dans un environnement réel de service de soins.

## L'enseignement, enjeu pour la coopération internationale

La Réunion, qui représente la France au sein de la Commission de l'Océan Indien (COI), s'affirme en acteur incontournable dans la coopération internationale de la zone et joue à ce titre un rôle de premier plan. Les actions sont nombreuses dans le champ de la formation.

Plusieurs exemples illustrent ce dynamisme :

### - Aux Comores :

- Le programme PASCO, dès 2012, a mobilisé les expertises des IES du CHU, dans le cadre de la mise en œuvre de la formation d'infirmiers majors de service hospitalier
- L'accompagnement par le cadre formateur du CHU a également porté sur la mise en œuvre d'actions de coopération sur la structuration de filières de soins spécifiques (Néphrologie-dialyse – Santé mentale – Urgences) jusqu'en 2016.

### - Au Mozambique (2013) :

- Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération visant à renforcer les capacités médicales et infirmières en anesthésie-réanimation au Mozambique, le CHU de la Réunion, en partenariat avec le CHU de Bordeaux, a participé activement à la formation de 10 professionnels mozambicains dans cette spécialité.

### - Aux Seychelles :

- des missions de formation continue en anesthésie-réanimation, obstétrique, urgences et pédiatrie : mise en place de l'organisation des voies aériennes ; cathétérisme central ; situations

critiques au bloc opératoire, en maternité et en réanimation.

- **A Madagascar :**
  - o l'organisation en décembre 2019 du premier congrès francophone international d'anesthésie-réanimation de l'océan Indien, auquel ont participé toutes les sociétés d'anesthésie-réanimation de la zone (Madagascar, Seychelles, Mayotte, Maurice, Réunion). Le CSSOI, acteur clé de ce congrès, organise une session de simulation « 360° » sur l'hémorragie du post-partum, qui aborde la prise en charge technique et surtout, la notion de communication en cas de crise ;
  - o Fêtant ses 10 ans cette année, les Journées Francophones de Médecine d'Urgence ont permis de former plus de 200 urgentistes malgaches à la médecine d'urgence et de catastrophe
  
- **A l'île Maurice :**
  - o le ministère de la Santé de Maurice a sollicité l'unité de formation et de recherche santé de La Réunion pour organiser un diplôme universitaire d'obstétrique. Le CSSOI prend une part essentielle à l'enseignement de ce diplôme.

# LE CHU EN CHIFFRES



+ de 1800  
LITS ET PLACES



144 000  
ENTRÉES PAR AN



+ de 8 600  
PROFESSIONNELS



+ de 111 500  
PASSAGES AUX URGENCES PAR AN



1 377  
LITS DE MÉDECINE, CHIRURGIE  
ET OBSTÉTRIQUE (MCO)



187  
LITS ET PLACES DE SANTÉ  
MENTALE



89  
LITS DE SOINS DE SUITE ET DE  
RÉADAPTATION (SSR)



130  
LITS D'HÉBERGEMENT POUR LES  
PERSONNES ÂGÉES (EHPAD)



40  
LITS D'HÉBERGEMENT EN UNITÉ DE  
SOINS DE LONGUE DURÉE (USLD)



+ de 308 400  
PASSAGES EN CONSULTATIONS ET  
SOINS EXTERNES PAR AN\*  
\*(HORS ACTIVITÉ LIBÉRALE)



+ de 1400  
EVASAN PAR AN DE MAYOTTE



8 SITES + 7 DISPENSAIRES  
À MAFATE



10  
INSTITUTS DE FORMATION



+ de 1000  
ÉTUDIANTS PAR AN DANS LES IES

## Une gestion performante

- Certification systématiquement les comptes du CHU de La Réunion entre 2016 et 2022
- Certification de la Haute Autorité de Santé de niveau B pour le CHU de La Réunion en juillet 2019
- Redressement très significatif de la gestion financière et amélioration des indicateurs de performance du CHU de La Réunion en passant d'un déficit de près de 36 M€ en 2016 (5,2 % du montant total des recettes) à un déficit de 16,4 M€ (2,22 % des recettes) en 2019, et un déficit prévisionnel de 4 M€ en 2020
- Obtention en 2019 un satisfecit du Haut Conseil à l'évaluation de l'enseignement et de la recherche sur la dynamique recherche du CHU de La Réunion
- Définition d'un projet d'établissement réellement transversal et intégratif pour le CHU (plus aucun doublon d'activité médicale entre site nord et sud du CHU)
- Augmentation et sécurisation des Evasan de Mayotte (600 en 2014, plus de 1400 en 2021), tout en absorbant le changement de tarification des patients en 2016 (passage du tarif journalier de prestations au GHS) et en développant des postes hospitaliers et des familles d'accueil thérapeutiques.

## Quelques perspectives...

### De grands chantiers déjà engagés

Le CHU de La Réunion a l'ambition de proposer à l'ensemble de la population une prise en charge de qualité et une offre de soins toujours plus performante.

Cette ambition se traduit par une politique de grands projets structurants qui permettront au CHU de développer et moderniser pour toujours mieux soigner.

La Livraison du bloc L est effective depuis octobre 2020, dans le cadre de l'opération d'extension et de réhabilitation du bâtiment central. 240 lits sont destinés à accueillir progressivement les services d'hospitalisation complète situés dans les bâtiments et les pavillons datant de la fin des années 70.

Enfin, l'extension de la blanchisserie a été nécessaire afin de prendre en charge, désormais, l'ensemble du linge du CHU ainsi que celui du GHER.

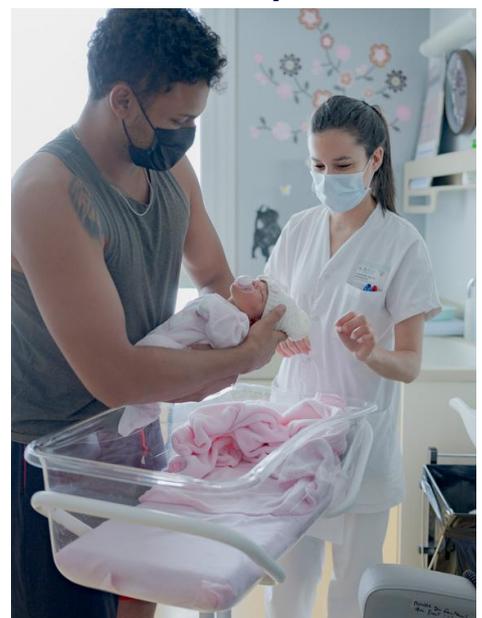
L'activité des urgences s'est développée sur le site du CHU Nord à travers l'extension de 8 lits d'Unité Hospitalisation de Courte Durée.

L'essentiel des travaux de 2020 se sont focalisés sur l'ensemble des sites du CHU, afin de procéder à une adaptation des services pour faire face à la crise Covid-19. Ainsi, il a fallu créer des unités COVID, des centres de dépistage, des centres de vaccination, faire face à l'augmentation des capacités de réanimation et de soins continus, créer des circuits spécifiques.

### Un nouveau Bâtiment Femme Mère Enfant au CHU Félix Guyon

L'une des réalisations majeures du projet médical d'établissement à venir, dans le cadre des investissements Ségur, sera la construction prochaine, sur cinq ans, d'un tout nouveau bâtiment dédié au pôle Femme Mère Enfant du site Nord du CHU de La Réunion. Ce projet vient répondre à une architecture du bâtiment contraignante et vieillissante des services actuels.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de corriger les manquements constaté dans le fonctionnement opérationnel actuel du PFME par, notamment, la remise aux normes des services d'oncopédiatrie et de dialyse pédiatrique, la mise à disposition d'un outil évolutif propice à la mutualisation des



moyens, l'amélioration des conditions de travail des équipes et l'intégration des activités hospitalo-universitaires et tertiaires médicales. Le nouveau bâtiment disposera de plus de 23 700m<sup>2</sup> répartis sur 8 étages !

### **Bientôt un nouveau TEP Scan au service de la santé des réunionnais**

Le projet d'implantation d'un nouveau TEP Scan s'inscrit dans les objectifs régionaux du Programme régional de santé 2018-2028 pour la consolidation des activités de cancérologie afin de mieux répondre aux besoins de santé des populations de la Région et plus largement de la zone Océan indien. Le **TEP Scan** (Tomographie par Émission de Positrons) est un examen isotopique. Il permet d'obtenir des images essentielles pour le diagnostic, le choix et le suivi des traitements.

Un premier TEP a été installé au CHU de La Réunion en 2008 concomitamment à la mise en service du CYROI qui est le producteur des radio traceurs nécessaires à cette technique d'imagerie médicale de diagnostic. Grâce aux efforts conjoints des équipes du CYROI et du CHU, ce service unique de médecine nucléaire installé sur le site Nord du CHU, a plus que doublé son activité au cours des 10 dernières années. Au prix d'une optimisation minutieuse des organisations du CYROI et du service, ce sont près de 3200 actes qui seront réalisés cette année pour une file active de plus de 2800 patients. L'objectif de 3400 actes en 2022 a été récemment validé en accord avec le CYROI ce qui permettra encore d'améliorer l'offre et de réduire un peu les délais d'attente.

Cependant, cette offre reste très insuffisante puisque le besoin estimé est évalué à plus de 5000 actes. Et par ailleurs cette offre reste fragile puisqu'elle repose sur une seule machine qui, bien que fiable est régulièrement entretenue, peut tomber en panne.

Le projet engagé avec l'ARS dans le cadre du PRS et du plan SEGUR investissement va permettre d'envisager de doubler l'équipement grâce à un financement d'Etat fléché sur ce projet de 2<sup>ème</sup> TEP.



**CONTACT PRESSE : [DENIS.FERAUD@CHU-REUNION.FR](mailto:DENIS.FERAUD@CHU-REUNION.FR) - 0693 39 58 78**

*#Ensem' nous serv la vi!*